

PRIX DE L'AGENDA

21

Le Conseil général de l'Essonne, l'Observatoire participatif des engagements et leurs partenaires (ADEME, ARENE, association 4D, CCI, Comité 21, DIREN, DRIRE)

décernent **Le Prix de l'Agenda 21, catégorie associations** - édition 2005 à :

Les Jardins de Cérès - AMAP

pour leur action favorisant l'agriculture paysanne

Fait à Evry, le 26 avril 2006

Le Président du Conseil général,

Michel BERSON



Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL